

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 7 mai 2020

En raison du contexte sanitaire, le Conseil Municipal s'est réuni par visioconférence, le 7 mai 2020 à 18 heures sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire,
En suite de convocation en date du 2 mai 2020,
Dont un exemplaire a été affiché sur le panneau d'affichage.
Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 6

Etaient présents : Michel URBAN, Cyrille BECKER, Cyrille BERJOTIN, André ERHARD, Mélanie GERARD, et Delphine BERGER

Absents : Laurent FANCON et Jean OBIS

Pouvoir : Denis DUCLERMORTIER a donné procuration à Michel URBAN

Secrétaire de séance : Delphine BERGER

Déroulé :

1. Comptes administratifs 2019 :

Monsieur Cyrille BECKER présente les comptes de gestion 2019 dressés par monsieur le Receveur et dont les résultats sont identiques aux comptes administratifs 2019 établis par le Maire. Les résultats des comptes de gestion 2019 se présentent de la manière suivante :

➤ budget principal

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
recettes 2019	625 300,25	1 264 737,23	1 890 037,48
dépenses 2019	622 910,48	265 008,97	887 919,45
Résultats 2019	+ 2 389,77	+ 999 728,26	+ 1 002 118,03
résultats antérieurs	+ 166 386,27	+ 88 930,79	+ 255 317,06
soldes	+ 168 776,04	+ 1 088 659,05	+ 1 257 435,09

Le conseil municipal approuve à 6 voix pour, le compte administratif 2019 du budget principal (le Maire n'ayant pris part au vote).

➤ groupe scolaire

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
recettes 2019	246 899,64	0,00	246 899,64
dépenses 2019	182 730,16	48 889,26	231 619,42
Résultats 2019	+ 64 169,48	- 48 889,26	+ 15 280,22
résultats antérieurs	- 19 034,22	- 6 439,81	- 25 474,03
soldes	+ 45 135,26	- 55 329,07	- 10 193,81

Le conseil municipal approuve à 6 voix pour, le compte administratif 2019 du groupe scolaire (le Maire n'ayant pris part au vote).

➤ lotissement

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
recettes 2019	888 827,29	892 747,67	1 781 574,96
dépenses 2019	888 827,29	888 827,29	1 777 654,58
Résultats 2019	0,00	+ 3 920,38	+ 3 920,38
résultats antérieurs	- 695,00	- 42 747,67	- 43 442,67
soldes	- 695,00	- 38 827,29	- 39 522,29

Le conseil municipal approuve à 5 voix pour, le compte administratif 2019 du lotissement (le Maire n'ayant pris part au vote). Suite à un problème de connexion au moment du vote, Mélanie GERARD n'a pas pu s'exprimer.

2. Affectation du résultat de l'exercice 2019 sur le budget principal 2020 de la commune

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2019,

Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de **168 776,04 €**,

le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

décide d'affecter le résultat du fonctionnement comme suit :

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe +(excédent) ou - (déficit)	+	2 389,77
B) INTEGRATION DE RESULTATS (LE CAS ECHEANT).....	+	0,00
des anciens budgets annexes, précédé du signe + ou - (déficit)		
C) RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	+	166 386,27
ligne 002 du compte administratif , précédé du signe + ou - (déficit)		
D) RESULTAT A AFFECTER = A+B (hors restes à réaliser)	+	168 776,04
E) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT		
déficit (besoin de financement)	-	0
excédent (excédent de financement)	+	1 088 659,05
F) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT		
Besoin de financement	-	0,00
Excédent de financement	+	280 502,00
G) BESOIN DE FINANCEMENT = E + F		0,00
DECISION D'AFFECTATION		
1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement.....		0,00
(au minimum couverture du besoin de financement F)		
2- REPORT EN FONCTIONNEMENT R002		168 776,04
(résultat à affecter ligne C moins ligne 1 ci-dessus)		

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019, de 168 776,04 € au compte 002 Report en recettes de fonctionnement du budget 2020 de la commune.

3. Affectation du résultat de l'exercice 2019 sur le budget 2020 du groupe scolaire

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2019,

Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de **45 135,26 €**,

le conseil municipal, après avoir délibéré à 6 voix pour (Mélanie GERARD n'ayant pas vu voter suite à un problème de connexion),

décide d'affecter le résultat du fonctionnement comme suit :

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe +(excédent) ou - (déficit)	+	64 169,48
B) INTEGRATION DE RESULTATS (LE CAS ECHEANT)..... des anciens budgets annexes , précédé du signe + ou - (déficit)	+	0,00
C) RESULTAT ANTERIEUR REPORTE ligne 002 du compte administratif , précédé du signe + ou - (déficit)	-	19 034,22
D) RESULTAT A AFFECTER = A+B (hors restes à réaliser)	+	45 135,26

E) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT		
déficit (besoin de financement)	-	55 329,07
excédent (excédent de financement)	+	0
F) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT		
Besoin de financement	-	0,00
Excédent de financement	+	0,00
G) BESOIN DE FINANCEMENT = E + F		55 329,07

DECISION D'AFFECTION		
1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement..... (au minimum couverture du besoin de financement F)		45 135,26
2- REPORT EN FONCTIONNEMENT R002 (résultat à affecter ligne C moins ligne 1 ci-dessus)		0,00

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020, de 45 135,26 € au compte 1068 Affectation en réserves en investissement du budget 2020 du groupe scolaire.

Le Maire
Raville, 10 mai 2020